

## À LA UNE

### LES PIM BIENTÔT DANS L'ÉMISSION THALASSA !

Cet été, en plus des habitués naturalistes et experts en tout genre qui ont l'habitude de se côtoyer lors des missions PIM, une nouvelle espèce d'homo sapiens toute aussi étrange nous a accompagnés sur le terrain. Vivant généralement en groupe de deux ou trois individus, cette espèce rare, équipée de caméras, bras télescopique et micro ressemblant vaguement à un lapin angora, s'est invitée dans notre quotidien dans le cadre du tournage d'un film de 120 minutes sur les îles de Méditerranée. En effet, l'Initiative PIM a eu le plaisir d'accueillir une équipe de télévision sur les îles de Zembra (Tunisie), du Grand Rouveau (France), de Sazani (Albanie) et de Tavolara (Sardaigne) entre les mois de juin et de septembre.

Le film, réalisé par Frédéric Wilner, sera diffusé en février sur France 3 dans l'émission Thalassa. Le sujet général étant les petites îles de Méditerranée et les rapports qu'entretiennent les hommes avec ces espaces, il accordera une large place aux actions de l'Initiative PIM.

A la recherche des puffins cendrés dans le maquis épineux de Zembra, sous le soleil de plomb d'un mois de juillet provençal lors de l'arrachage



des griffes de sorcières sur le Grand Rouveau, à la terrasse du restaurant du roi de Tavolara lors de la présentation de la cartographie des biocénoses marines de cette aire marine protégée sarde ou encore sur les traces de l'histoire récente de l'Albanie dans les bâtiments militaires abandonnés de l'île de Sazani, de jour comme de nuit, en équilibre sur une falaise ou un bateau, l'équipe a collé au plus près les experts dans leurs actions.

Nous espérons que ce film retranscrira la formidable énergie présente à chaque nouvelle mission et qu'il permettra de porter le message de l'Initiative PIM au-delà des frontières géographiques de la Méditerranée.

Nous vous communiquerons bientôt la date de sa retransmission par le biais du site internet [initiative-pim.org](http://initiative-pim.org)



Photos PIM2012

## SOMMAIRE #15

- 2 **ACTUALITÉS DES ÎLES**
- 4 **AGENDA**
- 5 **AILLEURS**  
Des nouvelles des Antipodes
- 6 **MISSIONS**  
**Karaburun-Sazani,**  
rencontre avec la première AMP d'Albanie
- 8 **L'Île du Grand Rouveau,**  
La chasse aux sorcières continue
- 10 **Zembra,**  
La nature reprend ses droits
- 12 **DÉCOUVERTES**  
Les îles de Lérins,  
Un archipel au large de la Croisette

## FORUM 2012 DES AMPs DE MÉDITERRANÉE

Du 25 au 28 Novembre, le Forum 2012 des Aires Marines Protégées de Méditerranée s'est tenu à Antalya en Turquie. Co-organisé par MedPAN, le Centre d'Activités Régional pour les Aires Spécialement Protégées, la Direction Générale turque pour la Conservation des Ressources Naturelles et le PNUD Turquie, il a reçu le soutien de nombreux partenaires comme le Conservatoire du littoral.

Près de 350 participants, venus de l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée (représentants des agences nationales de l'environnement, de la pêche, du tourisme et de l'économie, gestionnaires de terrain, scientifiques, organisations non-gouvernementales, institutions régionales et internationales, acteurs économiques locaux...), ont ainsi pu travailler ensemble et atteindre une vision commune sur les AMPs, en échangeant et en partageant différentes expériences durant ces quelques jours.

Ces rencontres ont permis de définir une nouvelle feuille de route stratégique pour atteindre l'objectif fixé par la Convention sur la Diversité Biologique, visant à établir d'ici 2020 un réseau complet, efficacement géré et écologiquement représentatif des AMPs en Méditerranée. Cette feuille de route, basée sur la synthèse des recommandations des différents acteurs du Forum, aidera à définir les étapes et actions à mener par chacun et à différentes échelles dans les années à venir.



Cet événement a également été l'occasion de communiquer sur les actions menées par le Conservatoire du littoral, en France et à l'international. Une focus session consacrée à l'Initiative PIM a rassemblé quelques 80 participants au Forum.

Christel Georges de la Ville de Marseille (France), Naima Ghalem du MATEV (Algérie), Saba Guellouz de l'APAL (Tunisie), Hocein Bazairi de l'Université Rabat Agdal (Maroc), Sajmir Beqiraj de l'Université de Tirana-APAWA (Albanie), Ali Berbasch de l'EGA (Libye), Augusto Navone de l'AMP de Tavolara (Sardaigne) ont accepté de témoigner des actions menées ensemble ces dernières années. Un grand merci à eux.



## ALGÉRIE Du nouveau au Ministère de l'Environnement

Madame Samira Nateche (Hamidi) devient directrice de la conservation de la diversité biologique, du milieu naturel, des aires protégées, du littoral et des changements climatiques. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions, notamment dans le développement des actions liées à la protection du littoral et des îles algériennes.



Reghaïa, littoral algérien.

Vincent RIVIERE/PIM

## MARSEILLE Colloque Euro-Méditerranéen sur les récifs artificiels

Du 5 au 8 février 2013, la Ville de Marseille organise un colloque euro-méditerranéen sur la gestion des récifs artificiels au Palais du Pharo. Destiné aux professionnels, cet événement a pour objectif de fédérer les différents acteurs concernés par cette thématique en créant un lieu d'échanges et de rencontres pour partager les expériences et élaborer des propositions concrètes pour l'avenir. Au programme : forum, ateliers, plénières et tables rondes pour mieux connaître et mieux gérer les récifs artificiels, thème important de la politique de préservation

et de valorisation du littoral et du milieu marin de la Ville de Marseille depuis plus de 10 ans. En effet, pionnière en la matière, l'opération Récifs Prado portée par la ville est le plus important programme d'immersion de récifs artificiels en Méditerranée en termes de volume. Plus d'infos [ICI](#).



## L'APAL a un nouveau directeur

M. Mahmoud Chihaoui vient d'être nommé directeur de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral tunisien. Ancien responsable du projet MedWedCoast pour la Tunisie, il revient donc en Tunisie après quelques expériences en Mauritanie et au Gabon pour prendre la tête d'un des partenaires historiques et privilégiés de l'Initiative PIM et du Conservatoire du littoral. Nous lui souhaitons une franche réussite et espérons que notre collaboration à venir soit riche et fructueuse.

## TIBOULEN DE MAÏRE, un îlot « sentinelle » dératé

Il n'y a plus de rat sur le Tiboulen de Maïre. Prévues dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Naturelle de l'archipel de Riou, la dératation de l'îlot a été réalisée par le CEN PACA du 18 juillet au 15 août 2012 avec la collaboration de l'Initiative PIM. Dans le cadre du programme LIFE « Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille » et de la gestion de l'archipel de Riou, différentes opérations de dératation d'îles et d'îlots de l'archipel avaient déjà été réalisées pour faciliter le retour ou la nidification des puffins et océanites tempêtes (Grand et Petit Congloué, île Plane). Le Tiboulen de Maïre était le dernier îlot sur la liste.

Préalablement aux opérations d'éradication proprement dites, un inventaire précis des éléments du patrimoine naturel de l'îlot a été réalisé afin de suivre l'évolution des différentes populations après la suppression des rats.

Plusieurs experts mobilisés par l'Initiative PIM et partenaires scientifiques du CEN PACA sur la réserve sont intervenus le 8 juin 2012. Laurence BERVILLE (IMBE) s'est occupée de l'inventaire de la faune myrmécologique, Philippe PONEL (IMBE) avait pour objectif l'inventaire de certains arthropodes (coléoptères, myriapodes, arachnides), Daniel PAVON (IMBE) a réalisé un suivi de la flore et de la faune

**LIRE LE RAPPORT DE MISSION ICI**

malacologique, enfin Vincent RIVIERE (PIM) s'est consacré à l'inventaire des reptiles. En ce qui concerne l'avifaune, les inventaires ont été réalisés par les agents de la RNN.



Les sternes voyageuses de Jeliana

## LIBYE, Restauration insulaire réussie à Jeliana

Du 5 au 7 avril dernier, l'Initiative PIM a apporté son soutien à l'Environment General Authority (EGA) et la Libyan Birds Society (LBS) dans le cadre d'une mission de restauration écologique de l'îlot de la lagune de Jeliana, située près de Benghazi en Libye. Ce petit espace constitue un des rares sites de nidification de la sterne voyageuse, espèce endémique de Libye, qui s'y reproduit dès la mi-mai. Une mission pour le moins atypique puisqu'il

s'agissait de rehausser l'îlot de 30cm, afin de limiter les immersions liées aux eaux pluviales ou usées qui le menaçaient de disparition. Au moyen de terre, de pierres et de sable, transportés depuis la berge sur de petits canots à moteur, les travaux ont été réalisés sur plus de la moitié de l'îlot. Une opération qui semble déjà être une réussite puisque la zone consolidée a déjà séduit les sternes lors de la saison de reproduction (les sternes nichent à même le sol). Les ornithologues libyens continueront à contrôler l'arrivée et le comportement des oiseaux nicheurs afin d'envisager une nouvelle extension de l'îlot et participer ainsi à la protection des nombreux oiseaux qui y trouvent refuge.

**LIRE LE RAPPORT DE MISSION ICI**

## AGENDA

- 25 au 28 novembre 2012** **FORUM 2012 DES AIRES MARINES PROTÉGÉES EN MÉDITERRANÉE**  
Organisé par l'association MedPAN. Antalya, TURQUIE.  
Plus d'infos : ICI
- 13 au 15 décembre 2012** **20 ANS D'ÉTUDES ET DE GESTION DES ESPACES NATURELS DES ÎLES DE MARSEILLE** - Amphithéâtre de la DREAL PACA, Marseille, FRANCE.
- 5 au 8 février 2013** **MARSEILLE RECIFS ARTIFICIELS - Colloque euro-méditerranéen**  
Co-organisé par la Ville de Marseille. Palais du Pharo, Marseille, FRANCE.  
Plus d'infos : ICI
- Février 2013** **JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES ÎLES TUNISIENNES**  
Organisée par Tunisia Wildlife Conservation Society, l'APAL et le Ministère en charge de l'Environnement. Tunis, TUNISIE.
- 21 au 27 octobre 2013** **IMPAC 3 – 3ÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES AIRES MARINES PROTÉGÉES**  
Organisé par l'Agence des Aires Marines Protégées. Marseille et Ajaccio, FRANCE.  
Plus d'infos : ICI

## SARDAIGNE

À Tavolara, les fonds marins n'ont plus de secrets pour les gestionnaires de l'AMP !



Du 26 au 29 septembre, une mission s'est déroulée à Olbia, en Sardaigne, en partenariat avec l'Aire Marine Protégée de Tavolara - Punta Coda Cavallo. L'objectif principal était la restitution de l'étude et de la cartographie des biocénoses marines de l'AMP de Tavolara, réalisée en 2011 grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse par le bureau d'études Andromède Océanologie dans le cadre de l'Initiative PIM. La version finale de ce travail a donc été présentée devant la presse, les élus et les acteurs locaux lors d'une réunion ouverte au public le 28 septembre au matin. Une présentation plus technique organisée en table ronde s'est déroulée le 26 après-midi en présence des scientifiques (Université de Cagliari, Sassari, Bologne), gestionnaires (AMP de Tavolara ; AMP de Capo Carbonera), représentants du nautisme et institutionnels (Direction de l'Environnement de la Région Sardaigne) impliqués dans la gestion de l'aire protégée.

La collaboration avec les gestionnaires d'Olbia ne devrait d'ailleurs pas s'arrêter là puisque de nouvelles pistes ont été évoquées, notamment avec le développement d'une application smartphone destinée à délimiter les zones d'autorisation au mouillage pour les plaisanciers. Un nouveau défi qui continuera de placer l'AMP de Tavolara - Punta Coda Cavallo au

top des sites les mieux gérés en Méditerranée et mettra une fois de plus en avant la plus-value apportée par les actions de coopération. Deux autres petites îles de Méditerranée avaient déjà bénéficié de cette expertise en 2010, l'Aire Protégée Marine et Côtière de l'archipel de la Galité et le Parc National de Zembra en Tunisie.



Vue panoramique de la face Est du sec del Papa, au large de la Punta del Papa

Laurent Ballesta/PIM

## DE L'OCÉANITE SUR ZEMBRA

Lors de la mission PIM organisée sur Zembra en juin dernier, deux nuits de prospection en zodiac autour des falaises de l'île ont permis de mettre en évidence la présence de l'Océanite tempête sur le site. En effet, plusieurs individus ont été observés, attirés par la repasse près du bateau. Le fait que des individus soient contactés très rapidement, en période de reproduction et à proximité immédiate de sites favorables à celle-ci, laisse fortement présager de la reproduction de l'espèce sur l'île. Des prospections complémentaires à terre et en mer devront être réalisées l'an prochain. Un article sur cette découverte sera prochainement publié dans la revue Alauda.

LIEN VERS L'ARTICLE

**Alauda**  
LA REVUE

## DE PORQUEROLLES À MONTECRISTO

La mise en place des groupes de travail du projet Albatros porte déjà ses fruits. Outre les travaux réalisés par ses membres sur l'harmonisation des protocoles de suivis et les actions en faveur de la conservation des oiseaux marins en Méditerranée, son utilité comme plate-forme d'échange a récemment été mise en avant. Désormais, en quelques clics, l'ensemble des personnes travaillant sur les oiseaux marins en Méditerranée est consulté. Un puffin yelkouan contrôlé au mois d'août sur l'île

de Montecristo, en Toscane, porte une bague du Muséum de Paris. Une brève consultation des groupes et on apprend en quelques heures que celui-ci a été bagué poussin sur l'île de Porquerolles en juin 2004 sur la colonie du Grand Cale. Une information intéressante sur les mouvements de ces oiseaux et les échanges entre populations.

**POUR CONTACTER LE PROJET ALBATROS**  
[albatros-pim@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:albatros-pim@conservatoire-du-littoral.fr)



Francesca GIANNINI/PIM2012

# NOUVELLE ZÉLANDE

## UN PAYS JEUNE MAIS TRÈS ACTIF POUR LA PRÉSERVATION DE SES ÎLES

Issue du Gondwana il y a plus de 80 millions d'années, la Nouvelle Zélande s'est séparée de l'Australie, l'Inde, l'Antarctique et l'Amérique du Sud pour aujourd'hui être une des masses insulaires les plus isolées de la planète. Les mammifères et les serpents n'avaient pas encore envahi cette zone avant la séparation. C'est ainsi que la faune kiwi, jusqu'à l'arrivée tardive des premiers hommes, n'était constituée que d'oiseaux, d'invertébrés, de deux mammifères (deux espèces de chauves souris « natives ») et de reptiles (mais pas de serpents !).

La Nouvelle Zélande est l'un des territoires qui a été colonisé par l'homme le plus tardivement. En effet, si l'Australie a été peuplée il y a plus de 40.000 ans, les premiers canoës (Waka) arrivèrent de Polynésie vers l'an 1000 de notre ère<sup>1</sup>. Les premiers Maoris ont commencé à domestiquer ce territoire pour développer de l'agriculture peu intensive sur brûlis et à en exploiter les ressources<sup>2</sup>.

C'est ainsi que le Moa (grand oiseau de près de 3 mètres mais sans ailes) a rapidement disparu suite à une forte pression de chasse. Pression qui a aussi largement touché les oiseaux marins (puffins, pétrels, cormorans, goélands...) puisqu'œufs et poussins étaient prélevés sur les petites îles pour servir d'appâts. Ce fut aussi le début de l'arrivée des premières espèces nouvelles de mammifères: le Kuri (une sorte de chien, désormais disparu) et le kiore, un petit rat polynésien<sup>3</sup>...

En 1642, le néerlandais Abel Tasman fut le premier européen à accoster sur l'île au long nuage blanc (Aotearoa). Il fut suivi par James Cook en 1769 (pas d'autre explorateur Européen entre les deux...) qui réalisa la cartographie des îles. Ce fut le début d'une nouvelle vague de colonisation, non polynésienne, qui allait encore fortement influencer sur les paysages et la biodiversité des grandes îles et des plus petites avec l'arrivée de nouvelles espèces exogènes: rats, chiens, chats, mustélidés, hérissons et surtout l'ennemi juré des Néo Zélandais: l'Opossum qui vient d'Australie !

D'une superficie d'environ la moitié de la France et avec 4 444 444 habitants (depuis 1 mois !), La Nouvelle Zélande ne souffre pas de surdensification. Bien que très agricole, il reste de nombreux espaces encore naturels. Afin de préserver activement sa biodiversité riche et fruit de 80 millions d'années d'évolution isolée, la Nouvelle Zélande s'est attelée très tôt au problème des espèces exogènes et tout spécialement sur les petites îles. En effet, de nombreuses petites îles servent de refuge de faune endémique après avoir été « nettoyées » de toute espèce indésirable. De nombreux programmes d'éradication de « pest », de réhabilitation d'écosystème et de réintroduction (ou introduction parfois) d'espèces sont menés par le DOC (Department of Conservation).

1- La date de l'arrivée des premiers Maoris varie selon les sources, mais la plupart s'accordent sur le siècle entre 1250 et 1350. Certains récits maoris évoquent l'arrivée de Kupe, le premier Homme, vers 950. 2- Jared Diamond, De l'inégalité parmi les sociétés, 2007 3- Geoff Moon - « New Zealand, land of birds » 2001 ; 4- Entretien aux offices du DOC

Depuis début juillet et pour dix mois, Fabrice BERNARD, délégué Europe et International au Conservatoire du littoral, est allé poser ses valises aux antipodes, en Nouvelle Zélande puis au pays des kangourous. A travers cette rubrique, il propose de partager son expérience et rapporter ce qu'il y découvre en matière de gestion du littoral et des îles.



### DOC Department of Conservation

Issu du regroupement de plusieurs agences en 1987, le DOC se charge des programmes de gestion de la biodiversité, de l'accueil du public (gestion de refuges, de campings, des sentiers de randonnées, de maison d'accueil...), des parcs et réserves terrestres et marines, de la chasse, etc. Afin de mieux travailler sur des thématiques spécifiques avec des spécialistes dédiés et de ne pas occulter certains sujets, le découpage du DOC en plusieurs agences est actuellement à l'étude<sup>4</sup>. Leur budget est divisé en 3 chapitres majeurs : fonctionnement, gestion de la biodiversité et gestion du public (centres d'accueil, refuges, sentiers...)

### LES VOLONTAIRES

De très nombreuses actions de gestion de la nature sont menées par des volontaires encadrés par le DOC ou par les Collectivités régionales. Certains espaces naturels sont aussi gérés directement par des regroupements de bénévoles ou de propriétaires structurés sous formes de trusts. De multiples programmes de gestion des espèces invasives (généralement des régulations) sont pilotés et mis en œuvre par des trusts qui font appel au volontariat pour aller sur le terrain contrôler l'évolution des espèces natives et invasives, poser des pièges, aider à l'appâtage (les déposes de poisons sont en général réalisées par des gens formés et « diplômés » pour le maniement des substances dangereuses). Pour ce qui est du « traitement » des opossums, chacun y participe activement soit en le tuant lors de chasses soit en le percutant en voiture sur tout le réseau routier!

Dans le prochain numéro de d'Îles en Îles, la gestion terrestre et marine des îlots de la Bay of Plenty, et spécialement de l'île de Tuhua (Major Island), sera décrite comme exemple des démarches engagées pour la préservation de la biodiversité insulaire de Nouvelle Zélande.

# KARABURUN-SAZANI

## RENCONTRE AVEC LA PREMIÈRE AMP D'ALBANIE

### UNE MISSION DE COOPÉRATION

Profitant de la dynamique initiée par la création en 2010 de l'Aire Marine Protégée de Karaburun-Sazani, le Conservatoire du littoral a souhaité proposer son assistance aux autorités albanaises ainsi qu'à différents acteurs locaux impliqués dans la gestion intégrée des zones côtières (une coopération avait déjà été initiée depuis 1996 dans le cadre du projet MedWetCoast). Ministère de l'Environnement, Programme du PNUD en charge des Aires Marines Protégées albanaises, ONGs, universitaires, délégation albanaise de l'UE, Ambassade de France à Tirana... L'ensemble des acteurs rencontrés au cours d'une première mission exploratoire fin 2011 a manifesté un grand intérêt pour la mise en place d'activités de coopération avec le Conservatoire du littoral dans les années à venir, et notamment dans le cadre de l'Initiative PIM.

De nombreuses actions ont ainsi été organisées en 2012, comme la conférence internationale Ecosystèmes marins et côtiers d'Albanie (MarCoastEcos2012) en Avril dernier à Tirana, à laquelle plus de 200 personnes ont pu participer et découvrir l'exposition «Les Petites Iles, sentinelles de la biodiversité», l'organisation d'une mission de terrain sur l'île de Sazani (voir encadré), ou encore l'accueil d'une délégation albanaise en Provence pour une mission d'études. Cette dernière a permis aux participants de découvrir le Conservatoire du littoral et les actions qu'il mène avec ses gestionnaires et partenaires sur des sites côtiers et insulaires remarquables comme l'archipel du Frioul et l'île de Porquerolles, le Cap-Taillat, le Domaine du Rayol, et la Côte Bleue.

Céline DAMERY

### ENTRETIEN

Violeta ZUNA, Chef de projet du Programme PNUD « Conservation de la Biodiversité et AMPs d'Albanie », a accepté de répondre à quelques questions.

Pouvez-vous décrire la situation actuelle de la gestion et de la conservation des zones littorales et côtières en Albanie?

L'Albanie est un pays de petite taille (28 748 km<sup>2</sup>), mais son littoral côtier occupe une importante place d'un point de vue biogéographique. Son total est de 476 km. Le gouvernement albanaise a lancé plusieurs mesures pour conserver et gérer durablement cette biodiversité, comme l'élaboration d'un plan de gestion de la zone côtière (signé en 2002), un plan d'action national pour l'environnement (mis à jour en 2002) et un plan d'action stratégique pour la biodiversité (signé en 2002 et actuellement mis à jour). Le Ministère de l'Environnement, des Forêts et de l'Eau en charge de ce

dernier accorde une attention particulière aux zones marines et côtières, où est associé le PNUD par le projet «Improving Coverage and Management Effectiveness of Marine and Coastal Protected Areas».

Ce Ministère (le MEFWA) est la principale institution chargée de la protection des richesses environnementales d'Albanie. Les capacités de recherches sont relativement élevées, avec de nombreuses institutions et universités qui travaillent sur les questions écologiques et les aires protégées. Une étape importante, et récente, a été la création des « conseils de gestion des aires protégées ». Elles sont des structures participatives qui engagent les collectivités locales et les entrepreneurs dans la gestion



C. DAMERY/PIM/2012

## TERRA COGNITA

### MISSION SUR L'ÎLE DE SAZANI

En septembre 2012, experts albanais, croates et français, mobilisés par l'Association for Protection of Aquatic Wildlife of Albania et le Conservatoire du littoral dans le cadre de l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée, ont réalisé un diagnostic terrestre et marin de l'île de Sazani. Cette mission avait pour but d'établir des préconisations en matière de gestion et de réglementation, ainsi que les recherches et suivis complémentaires à mettre en œuvre sur le site. Ces nouvelles données pourront ensuite être utilisées dans la rédaction du document de gestion de l'Aire Marine Protégée de Karaburun-Sazani (créée en 2010) au sein de laquelle se situe l'île. La richesse du site, avec ses paysages splendides, une qualité d'habitats assurant une biodiversité abondante au niveau terrestre et marin, son histoire ainsi que son patrimoine bâti encore présent (point stratégique en matière de défense militaire, lieu de vie de plus de 300 familles dans les années 1970) lui confère un fort potentiel pour toutes sortes d'activités de conservation intégrant tourisme et éducation, et pourrait jouer un rôle structurant dans la gestion de la zone Karaburun-Sazani avec des retombées économiques pour les populations locales (tourisme vert, « effet réserve » pour les pêches...).

des sites. C'est introduit dans le droit, mais en pratique son application reste très limitée.

Concrètement, la mise en œuvre de programmes et projets se fait à deux niveaux de gouvernance : l'administration centrale, et l'administration locale. Chaque autorité dans ces niveaux a des rôles différents. Le gouvernement central, les ministères sectoriels et les institutions correspondantes sont en charge du développement des plans et budgets, des politiques et législations (et leur application), le développement des ressources humaines, la recherche, les services de formation et de communication... Toutes ces missions sont très pertinentes pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources côtières et marines du pays.

En conformité avec les processus de décentralisation actuels, les collectivités locales, quant à elles, engagent les agences gouvernementales à se concentrer sur le développement de politiques, de planification, de réglementation et de coordination. En outre, elles assurent également la délivrance de permis (par exemple pour la construction), l'application des lois et règlements...

Organisations non gouvernementales et communautaires sont considérées comme des acteurs importants, comme groupes de pression et partenaires dans la gestion des ressources marines et côtières. Différentes ONGs sont impliquées dans un certain nombre d'activités liées à la gestion de l'environnement: la sensibilisation et l'extension des services, la promotion des rôles « de genre » (notamment pour les femmes), le renforcement des capacités et l'assistance technique...

**Pourquoi avoir choisi le site de Karaburun-Sazani comme première AMP d'Albanie? Peut-on imaginer la création de nouvelles AMPs dans les années à venir?**

Le Plan d'Action National Stratégique pour la Biodiversité (1999) a proposé 8 zones «potentielles» le long de la côte albanaise. Une analyse de chacune de ces zones a été menée, visant à identifier une seule zone reconnue première AMP en Albanie. Cette analyse s'est basée sur les caractéristiques naturelles et paysagères, l'importance des habitats, des espèces et des communautés, le patrimoine culturel, historique, l'environnement socio-économique ainsi que la disponibilité des données existantes.



Les falaises de l'île de Sazani

C.DAMERY/PIM2012

Sur la base de ces données et de l'analyse effectuée par des experts, la zone de l'île de Sazani et de la péninsule de Karaburun s'est distinguée. La partie côtière (terrestre) de l'île est incluse dans l'AMP, en raison de la richesse de sa biodiversité et des ses habitats naturels.

**Depuis octobre dernier, l'Albanie est candidate à une entrée dans l'Union Européenne. Quels sont les challenges écologiques que le pays devra alors relever ?**

Actuellement, la législation nationale sur l'environnement croît de manière intensive, comme le montre l'application concrète de directives européennes. Le défi le plus important est cette application et le contrôle, pour faciliter la mise en œuvre du cadre juridique désormais existant en matière de conservation et de gestion des AMPs.

À cet égard, le Ministère de l'Environnement est un acteur clé pour réunir ressources et énergies, développer un système de contrôle efficace, renforcer l'administration locale ainsi que planifier et soutenir les besoins les plus urgents pour le fonctionnement des structures de gestion et d'administration.

Récemment, l'Albanie a intensifié ses efforts, notamment dans le renforcement de ses capacités pour l'étude, la gestion et la conservation des AMPs, dans le cadre du programme du PNUD et en collaboration avec d'autres partenaires et pays, en tirant profit des meilleures expériences de la région Méditerranéenne et d'ailleurs. Les chercheurs et écologistes promeuvent désormais leurs travaux sur les écosystèmes marins et renforcent progressivement le réseau.



Mission sur Sazani en septembre 2012.

PIM2012



Accueil d'une délégation albanaise en Provence, du 8 au 12 octobre derniers. Ici, la découverte du Cap Taillat et la rencontre avec les gestionnaires du site et les actions menées par le Conservatoire du littoral.

PIM2012



Empowered lives. Resilient nations.



Shoqata e Mbrojtjes së Gëllësive Ujore të Shqipërisë



Association for Protection of Aquatic Wildlife of Albania

# L'ÎLE DU GRAND ROUVEAU

## LA CHASSE AUX SORCIÈRES CONTINUE

### MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

L'année 2012 aura été pour le Rouveau une année de grande activité avec la mise en œuvre du plan d'actions « Eradication des Griffes de sorcières de l'île du Grand Rouveau » (validé en comité de gestion en 2011) et dont la démarche a été consolidée par une étude d'incidences en tout début d'année.

Un grand nombre d'experts PIM (botanistes, ornithologues, herpétologues, entomologistes...) se sont mobilisés pour réaliser une batterie d'états-zéros faune/flore pendant le printemps. Un suivi paysager (photomonitoring) a été également mis en place afin de suivre l'évolution des populations végétales avant/après éradication des *Carpobrotus* et ainsi visualiser à terme le succès de l'opération.

Organisée à la mi-Juillet, l'opération d'arrachage a rassemblé plus d'une vingtaine de bénévoles (le service Environnement de la ville de Six-Fours, des gardes du littoral, des agents du Conservatoire du littoral...) qui se sont relayés durant 4 jours, encadrés par l'équipe et les experts naturalistes PIM. Une belle action collective d'ingénierie écologique qui, malgré les conditions météo parfois éprouvantes et la rudesse du travail, a conduit à l'arrachage de près de 3.000 m<sup>2</sup> de Griffes sur la première zone définie dans le plan d'actions. Contrat rempli ! Mais la disparition totale des Griffes de sorcière de l'île du Rouveau est encore loin... Prochaines étapes en 2013 avec la poursuite des suivis, la repasse dans la zone précédemment arrachée et un nouveau secteur à dégriffer !

Céline DAMERY



Campagne d'arrachage, en plein mois de juillet.

S.Renou/PIM/2012

### ENTRETIEN

#### Vincent Rivière

Coordination technique et scientifique de la mission d'arrachage



Vincent RIVIERE

En quoi le Grand Rouveau est un site idéal pour initier la démarche « sentinelles » ?

Il faut bien distinguer deux choses : les suivis « Iles Sentinelles », dont l'objectif est bien de mesurer l'impact des changements globaux sur la biodiversité, parfois des changements très fins auxquels seule une réflexion méditerranéenne peut répondre, et les suivis liés à une opération de gestion ou d'aménagement par exemple. Ceux-là nécessitent un effort d'échantillonnage accentué, tandis que les premiers nécessitent quelques placettes de suivis, réparties sur un nombre important d'îles en Méditerranée. La question posée étant différente, on ne peut y répondre avec les mêmes outils !

En l'occurrence, sur l'île du Grand Rouveau, nous avons instauré les deux types de méthodes : les premières pour le suivi de l'impact des changements globaux sur la flore, les insectes, les goélands, les reptiles, et les secondes pour mesurer l'impact de l'arrachage des Griffes de sorcières sur les mêmes compartiments biologiques.

Quelles ont été les difficultés rencontrées lors de cette première année de mise en application du Plan d'actions ?

La première difficulté est avant tout liée à une prise de conscience : la végétation originale de l'île étouffait sous la pression des Griffes de sorcières, espèce invasive originaire d'Afrique du sud. Elle était présente sur presque 60% de l'île ! Et la situation ne risquait pas de s'arranger... Aussi, en tout premier lieu, il faut savoir ce que l'on souhaite, et en l'occurrence, ce que le propriétaire et le gestionnaire du site souhaitent : un jardin insulaire pauvre et uniforme, composé uniquement de Griffes de sorcières, ou une biodiversité originale et diversifiée, forgeant en partie l'identité du Rouveau. Même si le choix paraît évident, il faut également convaincre les acteurs locaux, parfois plus soucieux de la qualité des paysages que de la richesse du patrimoine naturel. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs s'est engagé dans cette voie du génie écologique, tout en acceptant qu'il faudra un certain temps pour que l'île retrouve toute sa valeur paysagère.

A partir du moment où le Conservatoire du littoral et la Ville de Six-Fours ont choisi de préserver la biodiversité du Rouveau, nous avons réuni les moyens humains et techniques nécessaires pour mener à bien cette première campagne d'arrachage. Les difficultés ont pu être contournées grâce à la participation et l'implication des acteurs du réseau entourant le Grand Rouveau (agents de la Ville de Six-Fours-les-Plages, du Conservatoire du littoral, gardes du littoral et experts PIM). Une mission comme celle-ci doit se préparer de longue date, afin d'anticiper les difficultés.

Au final, l'opération d'arrachage s'est-elle passée comme prévue ?

Les choix méthodologiques nous ont pour l'instant donné raison. Tout d'abord, l'arrachage en tant que tel, ou « dégriffage », a été dimensionné exactement à hauteur de l'effort qu'il a été nécessaire de fournir. En quatre jours, nous avons libéré l'ensemble de la surface convenue initialement du poids de cette espèce invasive. Ensuite, les forts épisodes de pluie de cet automne nous ont également rassurés: l'érosion de la litière, due au ruissellement, a pu être limitée grâce aux andains que nous avons créés à l'aide de la végétation arrachée. Une solution technique simple, peu coûteuse, et au final efficace.

Il reste maintenant à suivre l'évolution du sol sur les zones arrachées tout en évitant la repousse de Griffes de sorcières. Ceci pour la première phase de travaux... Il nous en reste encore deux autres, qui incluent notamment des travaux en falaises. Une autre aventure à vivre.

## ↑ ÎLES SENTINELLES

### EN AMONT DE L'ARRACHAGE DES GRIFFES DE SORCIÈRES

Après les missions « états zéro » préalables à l'étape d'arrachage, une équipe d'experts s'était réunie sur l'île du Grand Rouveau les 3 et 4 mai 2012, en compagnie de représentants de l'ONF.

Relevé de placettes et de pièges à insectes pour un bilan plutôt mitigé : les goélands et les rats avaient malheureusement détruit la majorité de ces installations, sans compter les nombreux épisodes pluvieux de cette période. Ces aléas auront probablement faussé les résultats étudiés par une nouvelle équipe.

Durant cette mission, un inventaire nocturne du phylloctyle a permis de vérifier une exploitation plus large du site par les petits lézards et la méthode de « distance-sampling » a été testée.



Relevé de placettes sur le Grand Rouveau, mission de mai 2012.



Construction d'un abri à phylloctyle lors de la mission de début mai 2012.



Zone 1 après arrachage en juillet 2012.



Le végétation initiale du Grand Rouveau doit maintenant recoloniser cet espace « dégriffé ».

I.crastucci/PIM2012



VIDEO MISSION ARRACHAGE  
JUILLET 2012

# ZEMBRA, ZEMBRETTEA

## LA NATURE REPREND SES DROITS

Louis-Marie PRAU/PIM/2010

### BILAN DES MISSIONS DE L'ÉTÉ

Cette année encore, l'archipel de Zembra a été au centre des préoccupations de l'Initiative PIM. Deux missions de terrain ont ainsi été organisées cet été en partenariat avec l'APAL.

La première mission, qui s'est déroulée du 25 juin au 1er juillet, a permis de regrouper plusieurs experts de Tunisie (APAL, Université de Tunis, Université de Bizerte, association TWCS), de France (Conservatoire du littoral, CEN PACA), d'Espagne (CAIB des Baléares) et d'Italie (AMP de Tavolara et Université de Palerme). L'opération avait pour objectif de poursuivre le programme de baguage de la population de puffins yellowlegs et de réaliser des suivis naturalistes sur l'île de Zembretta, afin d'évaluer les impacts de la dératisation de 2009. Sur l'île de Zembra, la mission s'est attelée au suivi de la reproduction des colonies test de puffins cendrés (Aïn Kabar, Oued Zitoune, Cala Frida), ainsi qu'à des inventaires floristiques et la mise en place de placettes de suivi.

### Zembretta, l'effet de la dératisation se fait sentir

Sur Zembretta, l'absence de rat a une nouvelle fois été vérifiée, confirmant le succès de l'opération entreprise en 2009. Malgré la découverte de 25 individus prédatés par un faucon pèlerin (voir article page suivante), et après une nette augmentation suite à la dératisation ces dernières années, la population de puffins yellowlegs de l'île semble stable, avec 158 terriers fréquentés, 125 terriers avec éclosions et 53 jeunes à l'envol. Pour la flore, une certaine variation au niveau des espèces pourrait être imputable à la disparition des rats. Parmi celles-ci, les botanistes Giannantonio Domina et Ridha El Mokni ont enregistré la présence de *Brassica insularis*. Cette espèce a été signalée sur l'archipel en 1953 mais n'a pas

été revu en 2007 et 2008 (Serrano, 2008). En fait, elle réapparaît avec certaines plantes dans la partie ouest de l'île. Il est possible que les rats aient endommagé les plantes causant leur disparition de l'île. La dératisation a donc donné la possibilité aux graines amenées par les oiseaux venant de Zembra de germer et aux plantules de croître de plus en plus. C'est le cas également pour *Portulaca granulatostellulata*, *Chenopodium murale* et *Amaranthus retroflexus*, plantes comestibles figurant désormais sur l'île de Zembretta. Dans l'ensemble, 18 nouveaux taxons ont été



trouvés et identifiés sur l'archipel de Zembra dont 3 espèces nouvelles pour la Flore de Tunisie : *Filago lojaconoii* (Brullo) Greuter, *Solenopsis minuta* (L.) C. Presl. et *Portulaca granulatostellulata* (Poelln.) Ricceri & Arrigoni.

### Où vont manger les puffins de Zembra ?

Au rayon des découvertes ou des redécouvertes, pour l'avifaune cette fois, on peut noter la confirmation de la présence de l'Océanite tempête sur l'archipel. Deux nuits de prospections en zodiac autour

des falaises de Zembra auront en effet permis d'observer plusieurs individus, attirés par la repasse près du bateau. Une autre bonne nouvelle pour le site.

En août, une deuxième mission scientifique plus restreinte a également eu lieu. Elle entraine dans le cadre d'une coopération avec un programme de recherche du CEFE/CNRS de Montpellier sur l'étude des habitats maritimes du Puffin cendré. A cette occasion, 23 individus de la colonie de Cala Frida ont été bagués et équipés de GPS. Après les avoir suivi pendant deux semaines, on sait désormais que les puffins de Zembra vont se nourrir dans le Golfe de Tunis, celui d'Hammamet et sur la côte Libyenne jusqu'à Tripoli. Des études complémentaires dans les prochaines années seront nécessaires mais ces travaux nous donnent déjà des informations sur l'importance de préserver ces zones marines pour la conservation de la plus grosse colonie mondiale du puffin cendré.

Sébastien Renou



photos JP DURAND/PIM2012

### LIRE LES RAPPORTS DE MISSIONS 2012

- + SUIVI ORNITHOLOGIQUE [Lien](#)
- + SUIVI FLORISTIQUE [Lien](#)
- + SUIVI DÉRATISATION [Lien](#)
- + HABITATS MARITIMES DU PUFFIN CENDRÉ [Lien](#)



Joan MAYOL

## UN MAJORQUIN À ZEMBRA

CINQ JOURS, UNE ÎLE ET DES DIZAINES D'EXPÉRIENCES

Sur les pentes abruptes de Zembra ou dans les ruelles de la médina tunisoise à la recherche de la tombe d'Anselm Turmeda, écrivain et traducteur né en 1355 à Palma de Majorque et décédé à Tunis sous le nom d'Abdallah at-Tarjuman, Joan Mayol a su communiquer au reste de l'équipe ses connaissances et sa soif de partage. Embarqué comme ornithologue lors de la mission PIM de juin 2012, il revient sur cette expérience si particulière à ses yeux.

Zembra, un haut lieu de la nature méditerranéenne. Après quelques quarante années à "re-découvrir" les puffins du Parc National de l'archipel de Cabrera (l'ornithologie avait presque disparue aux Baléares après la guerre civile et c'est seulement dans les années 70 que quelques jeunes naturalistes l'ont redéveloppée), approcher la grande colonie qui rassemble plus des trois quarts de la population de la sous-espèce nominale du Puffin Cendré est un véritable privilège. Cela me rappelle les sentiments intenses de découverte vécus auparavant. Comparer les densités et les habitats entre les colonies des Baléares et celle-ci est un exercice très intéressant. De plus, il est surprenant que cette colonie soit aussi grande malgré la présence de rats et de chats harets. Certes, la pro-

ductivité est moindre qu'ailleurs, mais le contraste est grand avec notre situation en Espagne où l'arrivée de rats sur un îlot fait immédiatement tomber le nombre de poussins produits à 0, comme nous avons pu le constater sur Cabrera. Mais les espèces sont plus imprévisibles et variables dans la réalité que sur les publications scientifiques...

La colonie de Puffin yelkouan de Zembretta est également un lieu très intéressant pour un majorquin. L'espèce est très proche du Puffin des Baléares, endémique menacé qui est une de nos priorités de conservation aux Baléares. Tenir dans ses mains de jeunes oiseaux prêts à s'envoler, parcourir la colonie dans un biotope très différent de celui habituellement utilisé par l'espèce occidentale, percevoir directement les différences de

taille et de couleur, sont des enrichissements personnels de haute valeur.

Et puis, la rencontre des gens, des collègues qui aiment les îles : communiquer des expériences, confronter des points de vue, des visions parfois complémentaires, des connaissances et des idées. Les îles, paradoxalement, brisent l'isolement des spécialistes qui peuvent discuter, à table ou à l'ombre après les heures intenses de terrain, sur leurs différentes approches : le botaniste, l'herpétologue, le gestionnaire, les locaux et les étrangers (est ce que les méditerranéens peuvent être étrangers sur les rives de notre mer, Mare Nostrum?).

L'initiative PIM procure de belles expériences et les petites îles en sont les premières bénéficiaires.

Joan Mayol,  
Responsable de la Conservation des espèces  
du Gouvernement Autonome des Baléares.

## LE PARADOXE DE L'ARCHIPEL DE ZEMBRA

Dans un article paru dans le numéro du mois de novembre de la revue espagnole Quercus, Joan Mayol, responsable de la Conservation des espèces du Gouvernement autonome des Baléares, nous fait part d'un cas d'étude intéressant en termes de gestion des espaces naturels : la présence de deux espèces protégées antagonistes sur un même espace insulaire.

L'archipel de Zembra abrite une importante colonie de Faucons pèlerins *Falco peregrinus*, dont au moins un individu femelle se présente comme un redoutable prédateur pour les puffins yelkouans *Puffinus yelkouan*, établis quant à eux sur l'îlot voisin, Zembretta. Or, les effectifs de cette espèce endémique de Méditerranée sont très restreints et sont même au cœur de nombreux

projets de conservation, comme par exemple une dératisation organisée en 2009 dans le but de renforcer la colonie.

C'est plus d'une vingtaine de cadavres de puffins prédatés par le faucon pèlerin qui ont récemment été retrouvés. Le dernier recensement des yelkouans effectué en juin 2012 ne comptant que 164 couples, l'impact de cette prédation n'est alors pas négligeable.

Alors, que faire dans ce cas de figure ? Supprimer le faucon de la zone ou accepter qu'il maintienne une pression négative sur une espèce dont la colonie représente le seul noyau de la façade nord du bassin méditerranéen ?

Ce paradoxe n'est pas isolé et aux Baléares, cette situation a même poussé certains

gestionnaires à réaliser une « translocation » d'un prédateur vers un autre site naturel.

Si dans son article, Joan Mayol souhaite plus communiquer sur ces situations étonnantes que véritablement prendre parti, il s'agit bien de montrer, par cette illustration concrète, toute la complexité de la conservation de la biodiversité et de l'interventionnisme, qui génèrent des débats théoriques parfois insolubles.



LIRE L'ARTICLE [LIEN](#)

# LES ÎLES DE LÉRINS

## UN ARCHIPEL AU LARGE DE LA CROISSETTE

Plus connu pour le fort de l'île Sainte Marguerite qui aurait abrité le célèbre Masque de fer cher à Alexandre Dumas et pour les vignes du monastère de St Honorat, l'archipel des îles de Lérins est un petit écrin de nature au large de la cité Cannoise. Occupé par l'homme depuis l'Antiquité et accueillant une petite population permanente, ces îles de la Côte d'Azur abritent pourtant une importante richesse naturelle que ses habitants cherchent à préserver tout en développant des partenariats avec d'autres sites de Méditerranée. Découverte.



Photo © J. Kéleguian / Ville de Cannes

Situées face à Cannes, les îles de Lérins sont formées principalement par l'île Sainte Marguerite, qui abrite le Fort Royal construit par Richelieu et renforcé par Vauban, et l'île Saint Honorat (quatre fois plus petite) bien connue pour son monastère et son vignoble.

D'abord colonisées par les ligures, puis par les grecs et les romains, l'archipel de Lérins constitue un véritable joyau dans un cadre idyllique et une nature préservée.

Ces deux grains de beauté dans la Méditerranée offrent aux visiteurs une collection unique alliant faune et flore terrestre et sous-marine. Dans le Fort Royal de Sainte Marguerite, un musée de la mer, la prison du Masque de fer et des aquariums abritant des espèces méditerranéennes attirent les amoureux d'histoire et d'environnement.

Sur Saint Honorat, chaque année en mai, le jour de l'Ascension, les notables de la ville de Cannes participent à l'acte d'allégeance envers les moines soldats qui ont sauvé leur ville il y a plus de 600 ans.

Bernard MENEGUZ,  
Administrateur de l'AAISM (Association des Amis de l'Île Ste Marguerite)

### ENTRETIEN Frédéric POYDENOT, directeur du CPIE Îles de Lérins

#### LA PROBLÉMATIQUE D'UN SITE TRÈS TOURISTIQUE

Quels types d'actions sont mis en place pour accueillir et sensibiliser le public à la protection des Îles de Lérins ?

Le CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur réalise des actions de sensibilisation pour tous les publics, comme les classes de découverte pour les scolaires et accueil collectif de mineurs. Le fort de l'île Sainte Marguerite est un centre d'hébergement qui peut accueillir 5 classes par semaine, qui peuvent bénéficier d'une salle de classe et d'un dortoir. Le CPIE réalise dans ce cadre toutes les actions d'éducation à l'environnement (découverte de la mer, de la météorologie, des aménagements du littoral) et organise des activités nautiques éducatives.

Pour le grand public, familial et touristique, il y a le Méditerranoscope, mis en place dans le Fort Sainte Marguerite par le CPIE. C'est un équipement muséal comprenant quatre aquariums. Nous présentons la faune et la flore marines locales que peuvent observer les visiteurs par leurs propres moyens quand ils se trouvent sur les plages ou en mer.

Des outils pédagogiques abordent différents domaines comme : la pêche, les tempêtes et leurs conséquences sur les activités humaines, le réchauffement climatique, l'histoire géologique de la Méditerranée. Une revue de presse expose les relations entre les hommes et la mer. Cet équipement pourrait exposer les travaux de l'initiative PIM au public.

Le CPIE coordonne également la campagne Ecogestes Méditerranée sur la région

PACA. Nous la mettons en oeuvre autour des îles de Lérins qui reçoivent chaque jour d'été de 1000 à 3000 bateaux au mouillage. Nous allons à la rencontre des plaisanciers pour échanger avec eux sur leurs pratiques de la plaisance et le respect de l'environnement. Nous dressons un rapide bilan et les engageons à de nouvelles actions. La campagne est largement relayée dans la presse. Pour 2013, elle va évoluer, en s'appuyant plus sur les outils de communication de la ville de Cannes.

Pour terminer, la ville de Cannes met en place au débarcadère sur l'île une équipe d'animateurs qui informent le public sur l'île et sur le musée. L'ONF a installé des observatoires pour les oiseaux autour de l'étang du Batéguiet et réalise des animations de découverte.

Quel serait l'intérêt pour un site comme les îles de Lérins, d'établir un partenariat avec d'autres petites îles de Méditerranée ?

Le CPIE a développé un certain nombre d'actions vers le public. Certaines ont fonctionné, d'autres non. Notre expérience peut être intéressante pour d'autres. L'expérience des autres îles nous serait encore plus profitable. Elles pourraient générer de nouvelles actions sur les îles de Lérins.

\* Un centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) est une association labellisée qui agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable : la sensibilisation et l'éducation et l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

## LES ÎLES DE LÉRINS DANS LE RÉSEAU NATURA 2000

Entretien avec Karen JOYAUX, chargée de mission Natura 2000 "Baie et Cap d'Antibes - Îles de Lérins"

Pouvez-vous nous présenter les îles de Lérins et leur lien avec le réseau Natura 2000 ?

L'archipel des îles de Lérins est composé de deux îles principales: l'île Sainte Marguerite (Réserve Biologique Dirigée gérée par l'ONF qui comprend toute la forêt de l'île ainsi que l'étang du Batéguiet) et l'île Saint Honorat (île privée appartenant à la communauté monastique de l'abbaye de Lérins, présente sur cette île depuis plus de 16 siècles), et de deux îlots (l'îlot de la Tradelière et l'îlot Saint-Ferréol).

Cet archipel fait entièrement partie du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes – Îles de Lérins », site mixte (terrestre et marin) désigné au titre de la directive « Habitat » en 2003, puis étendu en 2008, qui concerne 4 communes : Cannes (dont les îles de Lérins), Vallauris Golfe-Juan, Antibes Juan-les-Pins et Ville-neuve-Loubet.

Natura 2000 a pour objectif la préservation de la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles spécifiques au site, dans une logique de développement durable. Ce site présente une biodiversité exceptionnelle mais fragile et menacée. Situé en plein cœur de la côte d'Azur, il représente à la fois une zone de travail pour les professionnels (pêcheurs, aquaculteurs, agriculteurs, plagistes, équipages professionnels de yachts, ports, etc.), un cadre de vie pour les habitants, un espace récréatif pour les usagers, un lieu de vacances pour les nombreux touristes que les collectivités souhaitent accueillir dans les meilleures conditions (balisage saisonnier, nettoyage du plan d'eau, feux d'artifices, etc.).

Un comité de pilotage co-présidé par la Préfecture maritime de la Méditerranée et la Préfecture de département des Alpes-Maritimes, et vice-présidé par la ville de Cannes, suit et encadre l'avancement du projet. Ce comité de pilotage est constitué de 4 collèges (Etat et ses établissements, élus, professionnels de la mer et du littoral, associations) représentant les acteurs du territoire .

La concertation avec l'ensemble de ces acteurs est au cœur de la démarche Natura 2000.



Bernard MENEGUZZ

Pouvez-vous nous parler du document d'objectifs en cours de réalisation ?

Le document d'objectifs est le plan de gestion du site. La structure en charge de sa rédaction est appelée «opérateur». Il s'agit ici de la ville d'Antibes Juan-les-Pins. Il se compose de deux parties: Le tome 1, qui synthétise les diagnostics écologiques (marins et terrestres) et socio-économiques, et identifie les enjeux et objectifs de conservation du site; et le tome 2, un plan d'action opérationnel répondant aux enjeux et objectifs du Tome 1.

Le tome 1 vient d'être validé par le comité de pilotage du site. Des groupes de travail vont être mis en place afin de définir les actions à inscrire dans le tome 2.

Quels sont les grands enjeux du site au niveau de sa biodiversité, qui ont été révélés dans le Tome 1 du document d'objectifs ?

Les différents diagnostics menés ont démontré la richesse du site en biodiversité, aussi bien au niveau marin (herbiers de posidonie, coralligènes, etc) que terrestre (lagune côtière insulaire, habitats de falaises littorales, forêts d'oliviers, de chênes verts, pelouses, etc.).

Les prospections réalisées dans le cadre du diagnostic terrestre ont permis de découvrir, par exemple, la première population insulaire de phyllodactyle d'Europe des Alpes-Maritimes, ainsi qu'un gîte de transit du minioptère de Schreibers, espèce de chauve-souris en forte régression, sur l'île St Honorat. Des prospections complémentaires seront menées sur ces espèces afin de mieux comprendre leur mode de vie et les pressions qui les menacent pour mieux les protéger.

Alors comment conjuguer la protection de ces richesses naturelles avec l'hyper fréquentation du site ?

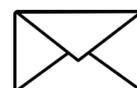
La multitude d'activités présente sur les différentes zones du site complexifie la mise en place de la gestion. Pour y parvenir, le recours à la concertation de tous les acteurs est indispensable pour élaborer un plan d'actions efficace et opérationnel.

La concertation permet d'informer, de sensibiliser et d'intégrer les acteurs du territoire à la gestion durable du site Natura 2000. Elle est fondamentale. La sensibilisation des usagers est également incontournable. Différentes actions de sensibilisation à l'environnement (Ecogestes, Inf'EauMer, etc.) sont déjà menées sur terre ou en mer via différents organismes (ONF, médiateurs du patrimoine, CPIE des îles de Lérins, etc.).

Les actions du tome 2 du document d'objectifs iront également toutes dans ce sens : concilier la biodiversité exceptionnelle du site et la diversité des usages présents.

**POUR PLUS D'INFOS OU ENTRER EN CONTACT AVEC LES ACTEURS DES ÎLES DE LÉRINS :**

[initiative-pim@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:initiative-pim@conservatoire-du-littoral.fr)





**INITIATIVE POUR LES PETITES ÎLES DE MÉDITERRANÉE**  
n° ISSN 215-0600

**Conservatoire du littoral**

3, rue Marcel Arnaud  
Bastide Beaumanoir  
13 100 Aix en Provence FRANCE  
Tél. 00 33 (0) 4 42 91 28 36  
Fax . 00 33 (0) 4 42 91 64 11  
[initiative-pim@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:initiative-pim@conservatoire-du-littoral.fr)  
[www.initiative-pim.org](http://www.initiative-pim.org)

Directeur de la publication: Yves Colcombet  
Directeur de rédaction : Fabrice Bernard  
Rédacteur en chef : Sébastien Renou  
Graphisme: Lélia Crastucci

**Ont participé à ce numéro**

Céline Damery, Karen Joyaux, Joan Mayol  
Bernard Meneguz, Frédéric Poydenot, Vincent Rivière  
Mathieu Thevenet, Violeta Zuna

**#15**

L'Initiative PIM est un programme de promotion et d'assistance à la  
gestion des espaces insulaires de Méditerranée coordonné et piloté  
par le Conservatoire du littoral.

